

Motion de l'Assemblée Générale du 29 mars Grève le 4 avril - Place de Jaude à 10H

L'Assemblée Générale des personnels de l'éducation nationale, réunie à Clermont-Ferrand le vendredi 29 mars et qui rassemble **50 personnes**, se félicite du niveau de grève atteint lors de ces deux jours de reconduction. Elle appelle les personnels à participer massivement à la manifestation du samedi 30 mars à Clermont-Ferrand et à la grève nationale du jeudi 4 avril.

Notre mobilisation de la maternelle à l'université doit s'étendre à toute la fonction publique pour faire reculer le gouvernement sur la casse du statut de la fonction publique.

La mobilisation résolue des personnels de l'éducation nationale et des parents d'élèves doit s'étendre pour :

- **Le maintien du statut de la fonction publique** contre le recours accru au contrat. Contre la casse du paritarisme, porte ouverte vers des postes à profil. Contre la suppression des comités hygiène, santé et sécurité au travail (CHSCT)
- **L'abandon de la réforme du lycée et du baccalauréat** qui anticipe la sélection pour l'entrée dans l'enseignement supérieur, gonfle les effectifs des classes, supprime des postes et instaure une orientation toujours plus précoce quand le ministère supprime le service public de l'information et de l'orientation.
- **L'abandon du projet de loi Blanquer dit « école de la confiance »** qui porterait de lourdes régressions pour le système éducatif, les élèves et les personnels.
- **L'abrogation de la loi ORE et de Parcoursup** qui organisent la sélection des étudiant-es par les universités elles-mêmes.
- **L'abandon de la réforme des lycées professionnels** qui conduit à moins d'école pour les élèves et va entraver leur poursuite d'études tout en rendant toujours plus complexe l'intervention des enseignants. Au final c'est le désengagement de l'Etat qui prévaut.
- **Des dotations globales horaires à la hauteur des besoins dans tous les collèges et les lycées.** La création de postes suffisants dans toutes les disciplines. L'arrêt du recours aux heures supplémentaires imposées aux personnels.
- **La création de postes de personnels de santé et sociaux.**
- **L'abandon des 16 suppressions de postes des personnels administratifs** dans l'académie et l'arrêt des projets de mutualisation des services entre les 3 académies de la région. Les académies doivent conserver toutes leurs missions et tous leurs personnels.
- **L'arrêt du recours perpétuel à l'emploi précaire et la titularisation des personnels déjà employés.**
- **L'abandon de la logique hiérarchique** qui mettrait les enseignants du premier degré sous la tutelle des principaux de collèges.
- **La réduction du nombre d'élèves** dans toutes les classes et du nombre d'étudiants dans tous les amphithéâtres.

L'Assemblée Générale et les organisations syndicales (SUD éducation, CGT éducation, Snuipp-FSU, Fnec-Fp FO) appellent à la grève jeudi 4 avril sur ces bases revendicatives. Elle encourage et soutient toutes les initiatives prises par les personnels et les parents pour amplifier la mobilisation.

**Elle invite les grévistes à une nouvelle Assemblée Générale jeudi 4 avril à 14H
salle Victor Hugo à Clermont-Ferrand (croix de Neyrat).**

Texte adopté à l'unanimité